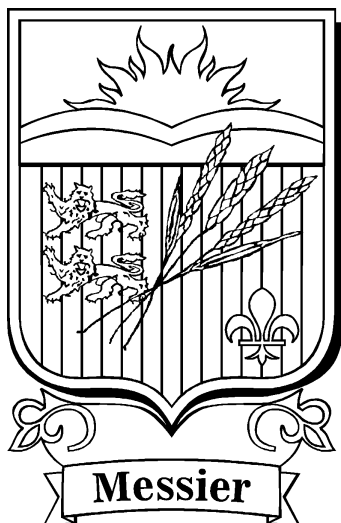




AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

A tous les membres,

**L'Association des familles Messier inc. vous invite à ses Retrouvailles et à son
Assemblée générale annuelle :**

Date : samedi le 22 août 2026

Rendez-vous :

Restaurant Pizzeria Bedford

*41 rue Principale,
Bedford, QC JoJ 1A0
Tél. : 450 248-2880*

**Accueil : à partir de 11 h Dîner : 12 h Assemblée générale annuelle : Débutera vers 13 h 15
Consulter le menu sur le Facebook du Restaurant Pizzeria Bedford**

Réserver votre place avant le 16 août 2026 svp ¹

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée ;
3. Constatation de la régularité de la convocation et lecture ;
4. Vérification du quorum et du droit de présence ;
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 août 2025 ;
7. Rapport du président du conseil d'administration ;
8. Présentation du rapport financier 2025-2026 ;
9. Nomination d'un(e) vérificateur(trice) pour l'année 2026-2027 ;
10. Ratification des faits et gestes des administrateurs ;
11. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection ;
12. Élections : Réjean Messier (12), Michel Messier (392) et Denis St-François (427)
sont sortants de charge, mais rééligibles ;
13. Varia (ouvert) ;
15. Levée de l'assemblée.

Si nous devons apporter des modifications à notre horaire de la journée, nous vous en informerons à partir de notre page concernant cette activité sur notre site Web. Consultez cette page régulièrement et surtout avant de vous déplacer vers Bedford !

Original signé par David Messier

David Messier, secrétaire

¹ **Dîner** : Menu à la carte.

Veuillez réserver votre place auprès de Denis :

Denis (450 538-3639) ou Réjean (450 346-2976)

- courriel : famillemessierfamily@gmail.com

ASSOCIATION DES FAMILLES MESSIER INC.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 23 août 2025 à 13h50 au restaurant Pizzeria Bedford, 41 rue Principale, Bedford (Québec) J0J 1A0.

Présences :

- 13 membres sont sur place : Denis St-François (427), Réal Messier (85), Michel Messier (392), Richard Leonardo (283), David Messier (347), Réjean Messier (12), Michèle Desrosiers (105), Stella Messier Bellefroid (222), Estelle Messier Guay (223), Clovis Messier (254), Stella Messier (261), Johanne Messier (202), et Lise Gervais (441).
- 1 membre participant à distance : Jacinthe Daigle (423)
- 10 observateurs/trices : Lucie Marcil, Guy Rousseau, Michèle Chrétien, Paul Bellefroid, Jean-Paul Guay, Nicole Rhéaume, Nicole Tougas Plouffe, Marguerite Messier, Marguerite et Serge Dandurand.

1. Ouverture de l'assemblée.

Le président, Richard Leonardo (283), souhaite la bienvenue aux participants et déclare l'assemblée ouverte à 13h54.

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.

Proposé par Réal Messier (85), appuyé par Denis St-François (427), que Richard Leonardo (283) agisse comme président d'assemblée (avec privilège) et que David Messier (347) agisse comme secrétaire d'assemblée ;

3. Constatation de la régularité de la convocation et lecture.

Le président constate la régularité de l'avis de convocation¹ et déclare l'avis conforme aux règlements. (Référence : explications de Réjean Messier (12) sur les canaux de diffusion).

4. Vérification du quorum et du droit de présence.

Le quorum est déclaré atteint. Rappel : seuls les membres ont droit de vote.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Après lecture, il est proposé par Denis St-François(427), appuyé par Michel Messier (392), d'adopter l'ordre du jour tel que lu. Adopté à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 25 août 2024.

Après lecture sommaire, il est proposé par Réal Messier (85), et appuyé par Réjean Messier (12), d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente.

7. Rapport du président du conseil d'administration.

Le président, Richard Leonardo, présente son rapport allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.

Points saillants :

- Publication de trois (3) numéros du journal La Moisson des Messier, grâce au travail de Réjean Messier (12).
- Activités : visite du Parc Marie-Victorin à Kingsey Falls le 7 juillet 2024 (15 participants) et un brunch à la cabane à sucre de Saint-Pie-de-Bagot vers la fin mars 2025 (annulé faute de participants et météo). La cabane à sucre prévue au printemps 2025 a dû être annulée, car la météo annonçait de la grêle et une température exécrable pour la date choisie, ce qui a limité la participation.
- À l'automne 2024, un mandat a été confié à M. Gilbert Desmarais, historien, afin de concevoir des habits historiques pour personifier Michel Messier lors d'événements à caractère historique et/ou familial. Le rapport de M. Desmarais est disponible sur le site Web, et les modalités d'accès sont expliquées à la page 23 du dernier numéro de La Moisson des Messier.
- Concernant la demande de reconnaissance de Michel Messier à titre de cofondateur de Varennes, soumise à l'automne 2023, le conseil d'administration a reçu une réponse négative de la Commission de toponymie. Le président mentionne que certains documents nécessaires étaient restés à l'hôtel de ville, ce qui a compromis l'analyse de la Commission de toponymie. Lesdits documents manquants auraient permis de démontrer les deux faits historiques suivants :
 - Michel Messier aurait financé la construction de la première église de la région ;
 - Le procès-verbal du Grand Voyer venu rencontrer « Michel Messier, seigneur du Cap Saint-Michel et capitaine de la milice », ce qui confirme son rôle de capitaine dans la supervision du premier chemin réalisé à Varennes à partir de Verchère.
- Le 9 septembre 2024, le président a proposé au conseil d'administration de nommer Réjean Messier (12) membre honoraire de l'association ; la proposition a été adoptée à l'unanimité.
- En lien avec le journal La Moisson des Messier, le président note que 109 numéros ont été publiés à ce jour et que Réjean Messier (12) en a publié 59 numéros.
- L'invitation lancée à plus de 175 descendants Messier a permis d'obtenir 14 nouvelles adhésions : 2 à vie et 12 régulières.

- Le président mentionne qu'il demeure important de convaincre les anciens membres qui n'ont pas renouvelé leur adhésion de poursuivre leur implication dans l'association.
- Il tient à remercier les membres du conseil d'administration pour leur travail au cours de l'année ; trois réunions du CA ont eu lieu sur Teams, permettant de maintenir la cohésion de l'équipe.
- Enfin, il invite les membres intéressés à se joindre au CA, rappelant que les règlements prévoient jusqu'à 10 membres au conseil.

8. Présentation du rapport financier (1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025).

Réjean Messier mentionne qu'il y a deux erreurs à corriger au Rapport financier 2024-2025 qu'il a remis aux membres présents.

Présenté par David Messier (347).

Revenus :

Cotisations :	730,12 \$
Cotisations payées d'avance :	411,06 \$
Cotisations de membre à vie :	200,00 \$
Ventes de la Moisson :	0,00 \$
Épinglettes et écussons :	0,00 \$
Dons :	275,00 \$
Revenus d'activités :	33,90 \$
Autres revenus :	8,23 \$
Total des revenus :	1 658,31 \$

Résultat de l'exercice : Perte nette : 1 651,16 \$

Inventaire au 31 mars 2025 :

Épinglettes et cuissons :	540,00 \$
Numéros de La Moisson :	1 560,00 \$
Équipement divers :	1 440,29 \$
Valeur totale :	3 540,29 \$

Dépenses :

Production de la Moisson

- impression :	462,90 \$
- Expédition de la Moisson :	517,16 \$
Total Moisson :	980,06 \$
Personne morale	39,00 \$

Activité d'AGA / organisations :

193,93 \$	
Activités sociales ou de reconnaissance :	0,00 \$
Total activités :	193,93 \$

Site Web :

425,87 \$	
-----------	--

Frais de bureau (papeterie) :

0,00 \$	
---------	--

Frais de bureau – équipement :

689,16 \$	
-----------	--

(achat d'un ordinateur portable)

81,45 \$	
----------	--

Frais bancaires :

900,00 \$	
-----------	--

Autres :

--	--

(étude pour le costume de Michel Messier)

--	--

Total des dépenses :

3 309,47 \$	
--------------------	--

Bilan :

Actif (encaisse au 31 mars 2025) :	11 192,98 \$
------------------------------------	--------------

Passif : 0,00 \$ (aucune dette)	
---------------------------------	--

Capital au 1er avril 2024 :	12 844,14 \$
-----------------------------	--------------

moins les pertes de l'année	1 651,16 \$
-----------------------------	-------------

Avoir net

11 192,98 \$	
---------------------	--

Commentaires :

- Le président souligne que l'achat de l'ordinateur portable visait à équiper un membre du conseil ne disposant pas du matériel et souhaitant s'impliquer.
- Une discussion a eu lieu sur les coûts d'impression et d'expédition de La Moisson, jugés élevés; la possibilité d'un envoi numérique a été évoquée.
- Réjean Messier a noté que l'envoi papier à l'international, notamment aux membres américains, coûte plus de 5,00 \$ par copie, en raison des frais postaux et du taux de change.
- Il a aussi mentionné que les membres reçoivent environ 90 % du journal en version papier, et qu'un passage progressif au format numérique serait à étudier pour réduire les dépenses.

Autres discussions concernant l'uniforme / ou le costume

- Le projet d'uniforme inspiré de Michel Messier, initialement développé par M. Gilbert Desmarais, a été brièvement évoqué au cours du point 8.
- Richard Leonardo a proposé que, lors d'activités publiques telles que la Semaine des activités à Varennes, les membres puissent tenir un kiosque et porter l'uniforme de Michel Messier afin de faire connaître l'association et favoriser le recrutement.
- L'idée a cependant suscité des réserves liées aux coûts :
- Il a été noté que les ressources disponibles ne permettraient pas de déboursier environ 2 500 \$ pour un tel projet.
- Il a reconnu qu'il s'agissait d'une initiative intéressante, mais non prioritaire, compte tenu des moyens financiers actuels.
- La discussion s'est conclue sur la nécessité de réévaluer le projet plus tard, selon l'évolution des finances et la disponibilité des bénévoles.

9. **Nomination d'un(e) vérificateur(trice) pour l'année 2025-2026.**
Il est proposé par Richard Leonardo (283), et appuyé par Denis St-François (427) que Réal Messier soit mandaté pour effectuer la vérification financière de l'association pour l'année 2025-2026. Réal Messier accepte.
10. **Ratification des faits et gestes des administrateurs.**
Il est proposé par Stella Messier Bellefroid (222), et appuyé par Denis St-François (427), de ratifier les faits et gestes des administrateurs pour l'année 2024-2025.
11. **Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection.**
Il est proposé par Réjean Messier (12), et appuyé par Denis St-François (427), de nommer Richard Leonardo (283) président d'élection et David Messier (347) secrétaire d'élection, avec maintien des privilèges de candidature des membres sortants de charge.
12. **Élections.**
Membres sortants de charge : Richard Leonardo (283), David Messier (347) et Jacinthe Daigle (423).
Richard Leonardo (283) préside les élections.
Réal Messier (85) propose la candidature de Jacinthe Daigle (423), appuyé par Michel Messier (392).
Richard Leonardo est proposé comme candidat par (**non identifié - à confirmer**) et secondé par Denis Saint-François (427).
David Messier (347) est proposé par Réjean Messier (12) et secondé par Michel Messier (392).
Aucune autre candidature n'étant présentée, la période de mises en candidature est fermée.
Les candidat(e)s acceptent.
Élus par acclamation pour un terme de deux ans.
13. **Varia.**
Discussion autour de l'étude de l'historien Gilbert Desmarais sur le costume à reconstituer pour personnifier Michel Messier (seigneur du Cap Saint-Michel / capitaine de milice) lors d'événements.
Contexte :
L'étude a été reçue cet hiver et rendue accessible aux membres.
L'idée initiale venait des cérémonies de Varennes; même si ces célébrations sont passées, le costume pourrait servir à d'autres activités (kiosques, présentations, recrutement, démarches de reconnaissance).
Contenu de l'étude et options :
Objectif : éviter les anachronismes et définir un habillement conforme à l'époque.
Débat seigneur vs capitaine: préférence évoquée pour un manteau bleu long (capitaine), modulable (chapeau vs tuque); sous-vêtements, bas, pantalons, justaucorps à prévoir; fusil à considérer ou non.
Coûts et faisabilité :
Estimation évoquée: environ 2 500 \$ (pièces coûteuses comme le justaucorps; souliers spécifiques).
Décision de d'abord obtenir des soumissions/chiffrages avant tout engagement.
Possibilité d'utiliser des pièces réutilisables/meilleur marché; vérifier si des membres/public peuvent fournir certains éléments (ex.: manteau).
Gouvernance et usage :
Questions soulevées: à quoi servira le costume, qui l'utilisera, qui l'entretiendra, que faire si la personne change.
Suggestion: si une personne veut l'utiliser à titre personnel, elle pourrait financer son propre costume; à discuter.
Un comité devait être formé pour piloter le projet; en attente de volontaires.
Alternatives envisagées :
Plutôt qu'un costume porté: un buste/mannequin exposé (ex.: à l'hôtel de ville de Varennes, si les autorités de la Ville l'acceptent).
Une pièce vestimentaire distinctive (écharpe/foulard) représentant l'association, utilisable en divers contextes.
Bannière ou autres supports visuels.
Lien avec la reconnaissance de Michel Messier:
Si la Ville de Varennes reconnaît Michel Messier comme cofondateur, le costume pourrait appuyer la visibilité lors d'événements officiels; sinon, d'autres moyens (médias, monuments) sont aussi considérés.
Conclusion et prochaines étapes :
Aucune décision finale. Le CA va:
solliciter des prix détaillés,
évaluer l'utilité et la logistique,
considérer les alternatives (buste, écharpe, etc.),
recruter des membres pour le comité.
- La décision sera prise après analyse des coûts et de l'usage.

14. **Levée de l'assemblée.**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Réal Messier (85), et appuyé par Denis St-François (427), de lever la séance à 14h47.

Original signé par David Messier

David Messier (347)

Secrétaire d'assemblée

Note 1 :

- Règlements, Article 16 : L'avis de convocation signé par le président ou le secrétaire doit être envoyé par courrier ordinaire aux membres réguliers, bienfaiteurs et à vie, au moins quatorze (14) jours à l'avance.
- Les membres ont été informés come suit :
 - Convocation et ordre du jour publié à la page 28 dans La Moisson des Messier du vol 35 no 1 (Parution et expédition aux membres le 3 juillet 2025) ;
 - Une annonce parue sur le site Web du « Journal L'Avenir et Des Rivières » de Bedford-Farnham le 23 juillet 2025 et dans l'édition papier du 30 juillet 2025.
 - Courriel de Réjean Messier envoyé le 6 août 2025 aux membres de l'association.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres

Association des Familles Messier inc.

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'Association des Familles Messiers Inc. au 31 mars 2026, de même qu'à l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 2026. Notre examen a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, vérification sommaire des écritures et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'Association.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus.

Signé : —*original signé par Réal Messier (85)*—

Réal Messier, vérificateur mandaté
Varenes, QC, le 24 juillet 2026.

Notes personnelles

Rapport financier 2025-2026

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

REVENUS :

Cotisations	490,26 \$	
Cotisations payées à l'avance	75,00 \$	
Cotisations « Membre à vie »	400.00 \$	
La Moisson	- \$	
Épinglettes	24.00 \$	
Écussons	36.00 \$	
Don	80.00 \$	
Activités	0 \$	
Autres	10,95 \$	
Total des Revenus		1 116,21 \$

DÉPENSES :

La Moisson - Impression	412,80 \$	
La Moisson - Expédition	921.40 \$	
Total - La Moisson		1334.20 \$
Épinglettes	- \$	
Écussons	- \$	
Personne morale	- \$	
Activités - AGA - organisation	- \$	
Activités - Reconnaissance	- \$	
Activités sociales	- \$	
Total - Activités		- \$
Site web		191.19 \$
Frais de bureau - Papeterie, etc.	13.78 \$	
Frais de bureau - Équipement	- \$	
Total - Frais de bureau		13.78 \$
Frais bancaires		77,40 \$
Autres		8.00 \$
Total des dépenses		1624.57 \$
Profit / Perte		(508,36) \$
 Total de l'inventaire		 3 512,29 \$

ASSOCIATION DES FAMILLES MESSIER INC

BILAN

du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

ACTIF :

En caisse au 31 mars 2026 10 684,62 \$

Total : 10 684,62 \$

PASSIF :

Compte à payer au 31 mars 2026 - \$

Total : - \$

ACTIF - PASSIF : 10 684,62 \$

CAPITAL :

Capital au 1 avril 2024 11 192,98 \$

Profit / perte (508,36) \$

Total : 10 684,62 \$

AVOIR NET : 10 684,62 \$

INVENTAIRE

Épinglettes et écussons 480,00 \$

Numéros de La Moisson 1 592,00 \$

Équipements divers 1 440,29 \$

Total de l'inventaire : 3512,29 \$

Rapport produit par : David Messier (347)

Signature --- original signé par David Messier ---

Rapport vérifié par : Réal Messier (85)

Signature --- original signé par Réal Messier ---

ce 24 juillet 2026 à Varennes, QC

RAPPORT DU PRÉSIDENT- 2025-2026

Par la présente, j'aimerais vous présenter mon rapport annuel pour l'année débutant le 1er avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026.

Encore une fois cette année, nous avons respecté notre engagement de publier trois numéros de notre journal, La Moisson des Messier, et cela, grâce au travail de Réjean (12). Notre page Facebook est très appréciée et cela est toujours de mon ressort. Même si cela est un peu plus difficile de convaincre nos membres de nous raconter leurs histoires familiales, nous avons quand même régulièrement reçu des textes de différents collaborateurs pour publication dans notre journal. Toutes vos histoires familiales méritent d'être partagées parce qu'elles sont uniques et intéressantes. Merci à tous ceux et celles qui nous ouvrent leurs albums souvenirs et qui nous racontent leurs histoires ! Si ce n'est pas déjà fait, commencez à écrire l'histoire de votre famille... et éventuellement, partagez-là avec les autres membres de votre association !

Aucune activité n'a été organisée au cours de cette année. Comme mentionné au procès-verbal de notre dernière AGA, 24 personnes étaient présentes à Bedford le 23 août 2025 ! 13 membres, 10 observateurs(trices) et une membre à distance.

Depuis notre AGA de l'année dernière, 6 nouveaux membres se sont joints à notre groupe. Actuellement, 14 membres n'ont pas encore renouvelé leur carte de membre. 97 membres sont en règle : 47 membres à vie, 48 membres avec renouvellement annuel et 2 membres honoraires. La relance que nous avons faite parmi ceux et celles à qui nous avons donné un abonnement gratuit pendant un an n'a pas donné les résultats que nous espérions. Outre les 14 nouveaux membres mentionnés l'année dernière aucun autre n'a rejoint nos rangs !

Au cours de l'année, nous avons tenu 3 réunions par Teams. Si vous avez le goût de vous impliquer pour votre association et de vous joindre à l'équipe du conseil d'administration, il est toujours possible de le faire puisque nos règlements prévoient que le conseil d'administration peut compter jusqu'à 10 membres ! N'hésitez pas à soumettre votre candidature : plus on est nombreux autour de la table (virtuelle), plus on a d'idées à suggérer et de bras pour accomplir la tâche !

Veuillez agréer, chers membres, mes salutations les plus distinguées.

David Messier, président par intérim

Notes personnelles
